

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mai 2017

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 11

Convocation transmise le 17 mai 2017.

L'an deux mil dix-sept, le vingt-neuf mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux :
BARC Nathalie, BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LIÉTARD Philippe, LINET Michel, PALLUAULT Delphine, THIERY Yves.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : LACOMBE David, MENUET Céline, PARISOT Bertrand, TEXIER Pauline.

Secrétaire de séance : BUTRÉ Sabrina.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ordre du jour :

- **Subvention FSILP – Projet de rénovation de la salle des fêtes,**
- **Elections législatives : permanence du bureau de vote,**
- **Repas du 14 juillet,**
- **Questions diverses.**

I. Subvention FSILP – Projet de rénovation de la salle des fêtes

Afin de pouvoir prétendre à la subvention FSILP, la Préfecture demande de modifier la précédente délibération N° 18/2017 comme suit :

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide :

- De réhabiliter la salle des fêtes de SEPVRET en priorisant la mise en accessibilité et l'isolation thermique du bâtiment,
- D'autoriser la Maire à effectuer toutes les démarches relatives à la réalisation de ce projet,
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires,
- D'autoriser le Maire à demander les subventions susceptibles d'être attribuées dans le cadre de ce projet.

Le **plan de financement prévisionnel** de ce projet (en euros TTC) est le suivant :

✓ <i>Financements publics</i>	
○ ETAT (FSILP - Fonds Soutien à l'Investissement Local et Public)	89 086,00 euros
○ ETAT – Ministère de l'Ecologie (TEPCV)	100 134,73 euros
○ CONSEIL DEPARTEMENTAL 79 (CAP 79)	
<i>(Aide à la décision 8 000 euros + Enveloppe travaux 2 000,00 euros)</i>	10 000,00 euros
✓ <i>Autofinancement</i>	
○ Fonds propres Commune de Sepvret	225 146,27 euros

TOTAL : 424 367,00 euros

Une réunion publique sur la présentation du projet a eu lieu le 9 mai dernier. Une douzaine de personnes y ont assisté. Aucune remarque n'a été faite sur cette présentation.

Le Maire présente également les propositions de Deux-Sèvres Aménagement suite à l'appel d'offres. Ont été retenus les candidats suivants :

- Maîtrise d'œuvre : Victor Architectes – Niort (29 000 euros)
- SPS : Veritas (3 500 euros)
- Contrôle technique : Socotec (4 000 euros)

II. Elections législatives : permanence du bureau de vote

Le bureau des élections législatives pour le 1^{er} tour du 11 juin prochain est fixé comme suit :

Composition du bureau de vote

- Président : Patrick CHARPENTIER, Maire de SEPVRET
- Secrétaire : Sabrina BUTRÉ
- Assesseurs : Yves THIERY – Jean-Claude DUCOURTIEUX

Permanences du bureau de vote

- 8h00 – 10h30 : Philippe LIETARD - Nathalie BARC
- 10h30 – 13h00 : David LACOMBE
Jean-Claude DUCOURTIEUX (10h30 - 12h00)
Patrick CHARPENTIER (12h00 - 13h00)
- 13h00 – 15h30 : Isabelle BOUGOUIN - Yves THIERY
- 15h30 – 18h00 : Michel LINET - Sabrina BUTRÉ

III. Repas du 14 juillet

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'offrir un repas aux habitants de la commune le vendredi 14 juillet 2017.

Le tarif du repas pour les personnes hors commune est fixé à 10 euros par personne (gratuit pour les enfants hors commune de moins de 12 ans).

Afin de confectionner ce repas, le Conseil Municipal décide d'accorder l'achat de produits alimentaires, de boissons et autres accessoires (nappes, gobelets...). Il autorise également le paiement de la location d'une chambre froide auprès de la Société VEILLON-Sarl FROID CLIM 79 – 79120 CHENAY.

Des feuilles d'informations seront distribuées dans les boîtes aux lettres fin juin.

Il conviendra de :

- Récupérer la structure gonflable dans le local APE à Chey,
- Récupérer la chambre froide à l'entreprise VEILLON à Chenay,
- Récupérer les courses à Super U le vendredi matin (voir liste de courses/lots avec David).

IV. Questions diverses

- **Projet de création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) sur la commune**
Un projet de construction d'une maison sur le lotissement des Ouzines avait été évoqué afin d'y fonder une MAM. Une réunion a eu lieu au relais assistantes maternelles, l'ensemble des assistantes maternelles y ont été conviées. Deux assistantes maternelles seraient partantes pour ce projet, une assistante maternelle supplémentaire est nécessaire pour que le projet puisse voir le jour.

- **Balade patrimoniale**

Le conseil municipal décide de reconduire cet évènement annuel. Elle aura lieu le samedi 16 septembre prochain et devrait se dérouler à Pied Bâché (Chez M. et Mme GIRARD sous réserve qu'ils soient d'accord).

- **Construction de deux maisons passives**

Un point est fait sur l'avancée du dossier. L'appel d'offres devrait être lancé vers le 20 mai pour une date limite de dépôt des dossiers le 20 juin à 12h.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de valider la proposition technique et financière présentée par la société CLUSTER ECO-HABITAT (située 3 rue Raoul Follereau 86000 POITIERS) et relative à « l'Etude métrologique et le suivi d'une maison passive » sur le lotissement des Ouzines (devis d'un montant total de 23 300,00 euros HT soit 27 960,00 euros TTC).

Il autorise le Maire à signer ce devis ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette mission.

- **Renouvellement de la convention SIGIL**

Considérant que le SIEDS dispose de la compétence Système d'Information Géographique d'intérêt local (SIGil),

Considérant que la commune souhaite continuer à disposer des services du SIEDS en matière de traitement d'information géographique,

Considérant que, pour formaliser les échanges de données avec les gestionnaires de réseaux de la commune, le SIEDS a mis en place une convention de partenariat SIGil reconductible tous les cinq ans,

Considérant que l'acquisition des mises à jour du plan cadastral informatisé et l'enrichissement par les données des différents partenaires s'avère nécessaire pour conserver un outil de gestion efficace pour les besoins de la commune au service de la population,

Considérant que, d'une part, la plateforme SIGil permet de consulter le cadastre numérisé, les réseaux et les documents d'urbanisme de la commune, de dessiner le patrimoine arboré, d'optimiser la gestion des déchets et de la voirie, de coordonner les chantiers (@ccords79) ; et que, d'autre part, l'outil d'urbanisme permet de gérer et simplifier les procédures d'urbanisme (CU, PC, ...),

Le Maire propose au Conseil Municipal de :

- S'acquitter, dans le cadre du transfert de compétence SIGil, de la contribution syndicale annuelle de 400 € HT.
- Autoriser le maire à signer la convention de renouvellement SIGil pour l'échange et l'usage des documents cadastraux et des données composites ci-annexée pour une durée de 5 ans, et tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil Municipal décide d'accepter ces propositions.

- **Conseil d'école**

Lors du dernier conseil d'école, les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire ont été annoncés :

- Ecole de SEPVRET : 40 élèves répartis en 2 classes
 - ⇒ 1 classe avec 14 GS – 2 TPS – 4 PS
 - ⇒ 1 classe avec 15 MS – 4 PS
- Ecole de CHENAY : 40 élèves répartis en 2 classes
 - ⇒ 1 classe de CP
 - ⇒ 1 classe de CE1
- Ecole de CHEY : 44 élèves répartis en 2 classes
 - ⇒ 1 classe avec 11 CE2 et 9 CM1
 - ⇒ 1 classe avec 8 CM1 et 16 CM2

Soit un effectif total de 124 enfants en septembre.

Marie Frerebeau, enseignante et directrice de l'école de CHEY, a demandé une réduction de son temps de travail (reprise à 80 % en septembre).

La fête des écoles aura lieu le 24 juin prochain à Sepvret.

- **Foyer Rural**

Une randonnée pédestre (organisée par la section gym du Foyer Rural) ainsi qu'une exposition peinture/couture (organisée par les sections peinture et couture du FR) ont eu lieu le dimanche 28 mai dernier. 107 adultes ont participé à la randonnée.

- **Divers**

- Mettre une poubelle supplémentaire près de chez M. et Mme Penhaleux,
- Situation de M. et Mme Lardant,
- Faucher devant le panneau publicitaire en bordure de la route départementale,
- Nettoyer autour des poubelles (près du cimetière),
- Déboucher les caniveaux dans le bourg,
- Mettre un cahier de liaison dans la bibliorue,
- Validation des autorisations d'absence exceptionnelle pour les agents communaux (suite à l'accord favorable du Comité technique du Centre de Gestion).

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au 6 juillet prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 25.

Fait et délibéré en séance du 29/05/2017.

Liste des conseillers présents :

Le Maire :

BARC Nathalie

CHARPENTIER Patrick

BOUGOUIN Isabelle

BUTRÉ Sabrina

CHESNES Dolorès

DUCOURTIEUX Jean-Claude

LACOMBE David

LINET Michel

PALLUAULT Delphine

PARISOT Bertrand

THIERY Yves